



CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 12 rue Saint Amand
75505 Paris Cedex 15
Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57
E-mail : secretariat@cfecgc-ft-orange.org

Communiqué du 19 avril 2010

France Télécom

Examen de passage raté pour Madame Albanel.

Ce lundi, Madame Albanel a pris la parole dans [Le Figaro](#) pour évoquer sa mission au sein du Groupe France Télécom.

Elle reste finalement évasive sur ce que peut devenir la stratégie de contenus d'Orange, évoquée dans le titre de l'interview et objet d'une mission spécifique qui pourrait justifier l'incursion d'un Ministre de la Culture chez un opérateur téléphonique. Mais ce qu'elle dit de l'entreprise et de ses personnels s'avère très inquiétant lorsqu'on sait qu'elle a aussi en charge la communication interne.

Rappelons ici le sens de l'expression « franchir le Rubicon », qu'elle emploie pour justifier sa présence à France Télécom : « évoque une personne se lançant irrévocablement dans une entreprise aux conséquences risquées¹. » On ne saurait mieux dire !

Un mépris de la fonction publique toujours aussi choquant de la part d'un ancien membre du gouvernement...

L'opposition constante entre l'état d'esprit des fonctionnaires, qui serait « nostalgique », et « le monde compétitif de l'entreprise », sensé constituer l'alpha et l'oméga d'une modernité dynamique et bienheureuse, est devenu un lieu commun dans la bouche d'une certaine classe dirigeante... qui montre surtout aujourd'hui son incapacité à faire face aux enjeux de la société postmoderne, mais tout à fait contemporaine, auxquels nous sommes collectivement confrontés.

« L'évolution rapide de France Télécom a pu focaliser chez certains cette méfiance par rapport aux enjeux de la modernité. » nous dit Christine Albanel. C'est oublier un peu vite que si la France dispose du réseau ADSL le plus développé et le plus compétitif d'Europe, si Orange est l'opérateur historique qui dispose des parts de marchés les plus élevées sur le mobile, c'est grâce à l'ensemble des personnels de l'entreprise, soit encore aujourd'hui plus de 60 000 fonctionnaires sur 102 000 collaborateurs français.

Elle pointe également « les jeunes [qui] rêvent de rentrer dans la fonction publique, quitte à accepter un poste en dessous leur qualification ! » Mais on est fondé à s'interroger sur ce qui est vraiment choquant : que notre jeunesse veuille un monde qui lui garantisse le droit au travail inscrit dans notre constitution ? Ou que l'entreprise aujourd'hui ne lui offre plus cette perspective, considérant les salariés comme des mouchoirs jetables ?

... et une réelle méconnaissance de France Télécom.

Lorsqu'elle indique : « C'est l'unique exemple d'une administration devenue une entreprise privée sans faire de licenciements massifs. » ou encore « C'est également injuste au regard des autres entreprises, y compris du même secteur, qui dès qu'elles ont des difficultés font des plans sociaux. », Madame Albanel démontre sa complète méconnaissance du contexte.

¹ Wikipedia - <http://fr.wikipedia.org/wiki/Rubicon>

Outre le fait qu'il est statutairement impossible de licencier les fonctionnaires, c'est également faire l'impasse sur les 30 000 emplois supprimés par France Télécom en 5 ans. Certes sans plan social, et donc dans la plus grande discrétion (jusqu'à l'été 2009). Mais cela reste néanmoins la plus importante compression de personnel de l'histoire française, l'équivalent de la crise de la sidérurgie... dans un secteur d'activité en pleine croissance ! Et les emplois perdus à France Télécom n'ont pas été compensés par ceux créés par les opérateurs alternatifs. Alors même que la concurrence était censée développer l'emploi, et que le chiffre d'affaires global du secteur augmentait de 80%, on y supprimait 20% des effectifs. Et on délocalisait environ 25 000 emplois à l'étranger !

Hadopi, une réussite, vraiment ?

Madame Albanel nous rappelle que « *Didier Lombard était signataire des accords de l'Élysée qui ont débouché sur la loi Hadopi, ce qui témoigne du respect de l'entreprise pour les droits d'auteurs.* » En effet, notre entreprise respecte le droit et personne n'imagine qu'il puisse en être autrement.

Quant à considérer que la loi Hadopi est un franc succès pour Madame Albanel, nous lui laissons la responsabilité du propos...

Choisie par Didier Lombard, imposée à Stéphane Richard.

Madame Albanel nous rappelle que « *Dès juillet dernier, les premiers contacts se sont noués avec Didier Lombard* ». Et ses propos s'inscrivent malheureusement dans la droite ligne d'un discours de mise en cause de la culture administrative, dont l'ancien PDG a en effet abusé, et que tous les personnels espéraient révolu.

Alors que France Télécom et sa nouvelle Direction Générale tentent de mettre en place un « nouveau contrat social » et de donner aux personnels de nouvelles perspectives au travers d'un nouveau projet d'entreprise, l'ancienne Ministre de la Culture n'a visiblement pas compris le virage stratégique en train de s'écrire.

Et même si elle prévoit de « *passer beaucoup de temps à rencontrer les salariés du groupe, parler avec eux, les écouter.* », il est peu probable que les personnels de l'entreprise accordent leur confiance à cette « *littéraire propulsée dans un monde d'X-Telecoms* ».

Contacts :

- Sébastien CROZIER, élu de la CFE-CGC/UNSA au Comité Central d'Entreprise de France Télécom (06 86 27 32 72) - sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org
- Pierre MORVILLE, Délégué Syndical Central CFE-CGC/UNSA de France Télécom-Orange (06 62 22 78 35) - pierre.morville@cfecgc-uns-ft-orange.org